

## Partenaires français de R & D de l'avantage de BioTeSys allègement fiscal

Esslingen, le 21.01.2016, l'entreprise BioTeSys S.a.r.l. a été accréditée par le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche comme prestataire de services en R & D (recherche et développement).

Les clients français de BioTeSys S.a.r.l. pourront bénéficier d'un allègement fiscal allant jusqu'à 30% des dépenses en recherche et développement engagées dans le cadre de leur projet.

L'entreprise BioTeSys S.a.r.l. consolide, par cette reconnaissance du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sa position de leader dans le domaine de l'analyse, de la culture des cellules et des tests in-vivo.

Ce crédit d'impôts recherche (CIR), est une mesure fiscale du gouvernement français pour intervenir en faveur de la recherche et l'innovation particulièrement adaptée pour les petites et moyennes entreprises qui peuvent ainsi consacrer plus de moyens en recherche et développement tout en restant compétitives.

Ce crédit d'impôts recherche (CIR) est possible dans un premier temps sur une durée de trois ans.

(1.150 caractères avec espaces)

### Contact:

Dr. Jürgen Bernhardt  
CEO  
+49 (0) 711/31 05 71-40  
j.bernhardt@biotesys.de